

COMPTE-RENDU

CLDR#3 : Cahier de projets

Lundi 02.06.2025

Salle du Conseil communal à Léglise



Participants (23) :

23 membres de CLDR (voir présences en annexe 1)

Dont pour le Collège communal : Patrick Lapraille (Echevin DR – Président de la CLDR)

Invités (5)

Commune de Léglise

Stéphane GUSTIN (Echevin)

Impact

Anaïs Lotten (auteur de programme)

Fondation Rurale de Wallonie

Clémentine DESCAMPS, Alisée LEQUEUX, Sophie ORBAN (agents de développement)

Ordre du jour

Introduction par Patrick Lapraille, échevin en charge du Développement rural et Président de la CLDR accueille les membres de la Commission Locale de Développement Rural.

1. Retours

- * Composition CLDR
- * Adaptations de la stratégie du PCDR
- * Consultation citoyenne numérique

2. Approfondissement des projets

- * Méthodologie
- * Travail en sous-groupes (4)

3. Suites

Conclusion par la Commune

Approbation de compte-rendu

Les comptes-rendus des deux réunions de CLDR (10/04/2025 et 24/04/2025) sont approuvés sans remarques. Pour rappel, tous les PV de CLDR sont disponibles sur le site de l'ODR www.pcdr-leglise.info.

RETOURS

Composition de la CLDR

Depuis sa mise en place, deux membres de la CLDR ont démissionné :

- Karin Huppen de Léglise
- Christine Achêne de Thibessart.

Il y avait justement deux personnes dans la réserve de candidats. La Commune a donc décidé d'acter les démissions et de faire entrer directement ces deux nouveaux membres :

Nathalie Houzé de Mellier

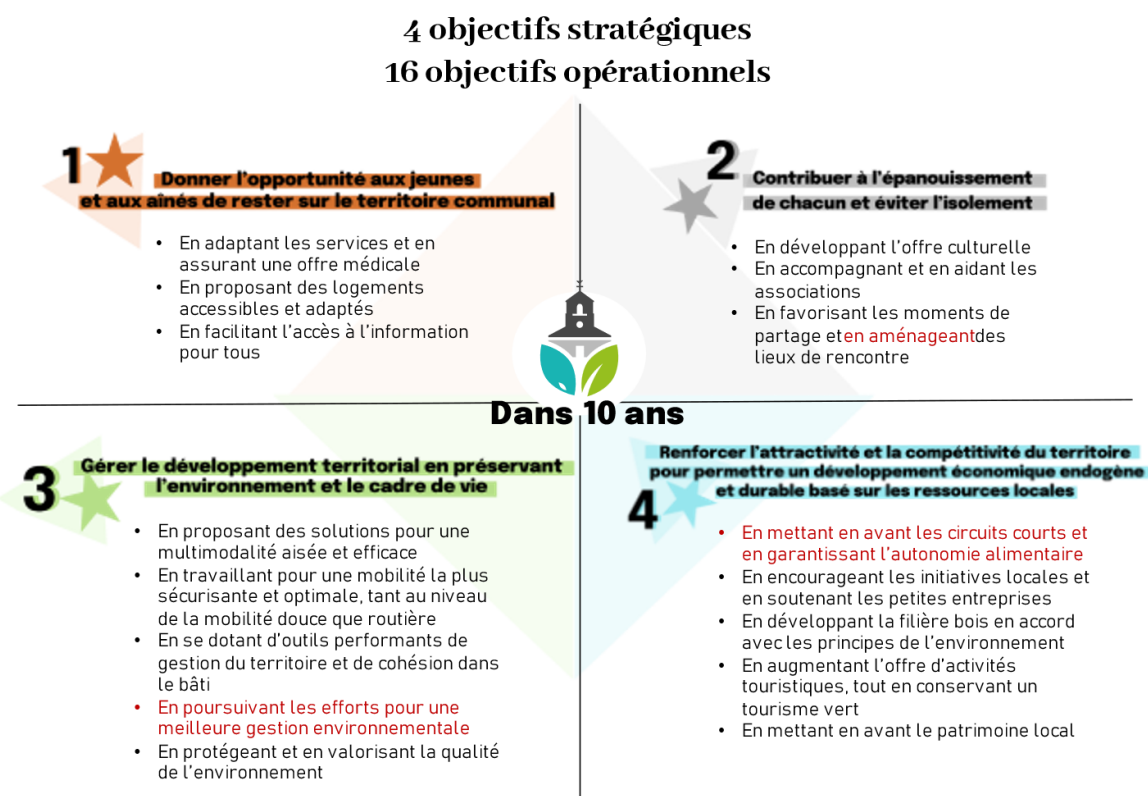
Geoffrey Poupier de Vaux-les-Chêne

Les prochaines démissions seront actées lors du premier rapport annuel du nouveau PCDR. La Fondation rurale de Wallonie (FRW) rappelle l'importance des présences aux réunions. Les présences se retrouvent dans chaque compte-rendu réalisé par la FRW.

Adaptations de la stratégie du PCDR

Anaïs Lotten, du bureau Impact, présente l'intégration des remarques de la CLDR sur la stratégie. Pour rappel, la stratégie découle du diagnostic partagé en se basant sur la vision de développement de la commune à 10 ans. Elle sera revue en parallèle de l'évolution de la construction du PCDR et approuvée définitivement à la fin de l'élaboration.

Stratégie de développement



Consultation citoyenne numérique



La consultation numérique s'est déroulée du 9 avril au 11 mai 2025.

Objectifs

- * **Toucher une plus grande partie de la population** (représentativité)
- * **Etayer les idées** déjà proposées lors des info-consultations et de l'atelier participatif.
- * **Prioriser les futurs projets** : système de votes et commentaires pour « prendre le pouls ». Néanmoins, les projets ayant le plus de votes positifs ne seront pas pour autant forcément repris/mis en priorité 1. En effet, d'autres considérations sont à prendre en compte : coût, faisabilité, cohérence avec les autres projets, ...)

Analyse de la participation

- * **520 visites** (correspond au nombre de sessions, si une personne a visité la plateforme plusieurs fois, chaque visite est comptée) ;
- * **305 visiteurs** (correspond au nombre de visiteurs uniques, si une personne visite la plateforme plusieurs fois, elle n'est comptée qu'une seule fois).
- * **100 participants** ont été actifs sur la plateforme
 - Parmi eux 29/48 membres de CLDR (60%)
 - 51 nouvelle participations : 1 personne inscrite sur deux, n'avait pas encore pris part à une consultation dans le cadre du PCDR.
 - 69% d'entre eux travaillent sur la commune de Léglise
 - Ces personnes sont âgées entre 10 et 79 ans
 - 70% d'entre eux ont moins de 50 ans, avec une plus grande représentation de la tranche d'âge 30-39 ans(31%). Cela est positif par rapport à l'objectif de représentativité fixé, l'âge moyen lors des réunions physiques étant supérieur à 50 ans, la consultation a permis de toucher un public plus jeune !
 - Égalité hommes-femmes (52%-48%)
- * La consultation numérique portait sur **50 projets**.
 - 10 ont été ajoutés par les participants.
 - Il y a eu 1035 votes : 1032 positifs, 3 négatifs.
 - 67 commentaires ont été postés.



Les projets & thématiques coup de cœur

1. Mobilité

- * création de voies lentes intervillages
- * développement des sentiers et liaisons piétonnes sécurisées

2. Cohésion sociale

- * création d'une salle polyvalente à Léglise

3. Jeunesse

- * aménagement de petits espaces de convivialité récréatifs dans les villages

4. Economie locale

- * aménagement de la place du marché à Léglise



APPROFONDISSEMENT DES PROJETS

Méthodologie

Objectifs

- * Approfondir et clarifier le contenu des projets : apporter des précisions, des compléments, identifier des difficultés, apporter de nouvelles propositions, ...
- * Envisager la programmation des projets au sein du PCDR : fournir des indications pour permettre à l'auteur de proposer une mise en lots.

La programmation du PCDR comprend une trentaine de projets à répartir en trois équilibrés :

- Lot 1 : projets à réaliser dans les trois ans (fiche-projet complète)
- Lot 2 : projets à réaliser entre trois et six ans (fiche-projet simplifiée)
- Lot 3 : projets à réaliser entre six et dix ans (fiche-projet sommaire)

S'ajoute à cela :

- Lot 0 : projets en cours ou réalisés durant la période d'élaboration du PCDR et qui s'intègrent à la stratégie

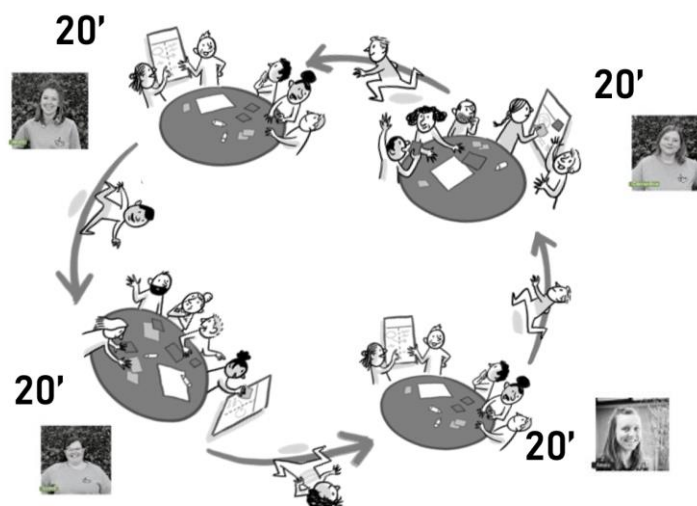
! Pour rappel, les pistes estimées prioritaires seront approfondies en détail dans les étapes suivantes.

Méthodologie

Travail sur le cahier de projets : **51 pistes à parcourir !**

A noter que :

- Certaines propositions ont fait l'objet d'un travail de regroupement (surtout pour les fiches immatérielles)
- Quelques pistes, relevant de la gestion communale courante ont été confiées au Collège. Ces projets ne sont donc pas oubliés et font l'objet d'un suivi par la Commune.



Méthode du « World café »

- * 4 tables animées chacune par un animateur (agent FRW & Impact)
- * Chaque table rassemble une douzaine de projets
- * 4 groupes qui circulent (20 minutes à chaque table) > Tous les groupes ne pourront pas parcourir toutes les fiches ! Importance de faire confiance à l'intelligence collective.

Résultats

Table A

1. Développement de la politique jeunesse sur la commune

Lot 2	IM
-------	----

Lot 2 sauf si les logements pour aînés ressortent dans les autres groupes, alors lot 1 pour coupler avec une crèche/une accueillante.

Commentaires

- * Espace d'accueil « parents-enfants » : oui, à voir quelle forme cela pourrait prendre.
- * Ecole secondaire : il faut rester réaliste, il y a déjà à Habay, Neufchâteau et Libramont.
- * Ecole inclusive : pas de réaction.
- * Les activités entre 13-20 ans : beaucoup de choses prévues par le Centre sportif, à voir s'il y a un besoin de développer d'autres activités pour eux. **Il serait nécessaire de consulter les adolescents pour définir leurs besoins.** Cela serait plutôt des espaces où ils peuvent se retrouver le week-end (local pour les clubs des jeunes). La CLDR souhaiterait une « **Fédération des clubs des jeunes** » pour que les différents clubs se connaissent. Un transport pour se rendre au local jeunes serait également pertinent.
- * Nouvelle crèche et soutien aux accueillantes : oui, il y a un besoin, à inclure éventuellement dans un projet de logement intergénérationnel.
- * Emploi pour les jeunes : ok pour lot 0, peut-être un peu plus de communication. Il y a aussi les journées « Place aux enfants » qui permettent aux enfants de primaire d'aller découvrir les entreprises de la commune.

2. Elargissement des services pour les seniors

Lot 3	IM
-------	----

Commentaires

- * Accessibilité PMR des bâtiments : oui à l'unanimité.
- * Les activités sportives pour les personnes handicapées : ok pour le mettre en lot 0.
- * La dépa-mobile : selon la CLDR, la dépa-mobile a atteint son niveau maximum d'utilisation. Il y a parfois un long délai d'attente et la dépa-mobile ne sert que pour les trajets de première nécessité. **La CLDR souhaiterait la mise à disposition d'une nouvelle voiture pour les aînés,** qui offrirait plus de possibilités, notamment le fait que les aînés puissent aller où ils veulent (voir d'autres ami(e)s par exemple). Cela réduirait l'isolement des personnes âgées. Il sera nécessaire de trouver des bénévoles. **L'idée serait plutôt un « taxi sénior ».**
- * Services d'aide à domicile : ce n'est pas ressorti dans la discussion. Le maintien à domicile c'est très bien, mais il serait nécessaire de développer des activités de rencontre intergénérationnelles pour éviter l'isolement.
- * L'idée d'avoir un répertoire avec tous les services disponibles, à distribuer directement aux personnes âgées plaît à la CLDR. Il faudrait voir si le CCCA/CPAS pourraient envisager cette action.
- * La CLDR souhaiterait envisager plus d'activités intergénérationnelles (pas uniquement des activités entre seniors), que cela soit via **des logements intergénérationnels, la rencontre avec les enfants des crèches, mais également la rencontre entre familles/adultes et seniors.**
- * La CLDR souhaiterait ajouter un projet de logements pour aînés. En effet, la CLDR voit cela comme un service à disposition des seniors. Il sera nécessaire de réfléchir à la localisation, plutôt dans un centre, pour ne pas les isoler encore plus. L'idée de maisonnettes de plein pied comme à Vaux-sur-Sûre a été proposée. Il s'agirait de créer des appartements pour les personnes autonomes et un espace avec plus de soins et de personnel médical pour les personnes dans le besoin. La CLDR souhaite coupler ce projet avec un local pour une crèche/une accueillante d'enfants pour favoriser les contacts intergénérationnels.

9. Actions pour une mobilité alternative à la voiture individuelle

Lot 3	IM
-------	----

Commentaires

- * La dépa-mobile sera incluse dans le projet n°2 pour améliorer les services aux seniors. Le fait d'augmenter l'offre de la dépa-mobile plaît beaucoup à la CLDR.

- * L'offre TEC : la Commune n'a pas de maîtrise.
- * Pédibus/vélobus : la CLDR n'en souhaite pas pour ce PCDR, cela doit venir des écoles.
- * La mobilité partagée : à voir ce qui est possible au niveau du monde rural >>> autostop organisé ???

10. Création d'aires de co-voiturage

Fiche supprimée

Commentaires

- * La CLDR serait intéressée de créer une grande aire de covoiturage le long de l'E411. Elle souhaite réfléchir à la manière d'y accéder (si possible sans voiture), avec un réseau développé de bus et un parking vélos. Etant donné que ce projet est actuellement en réflexion auprès de la Région Wallonne, ce projet peut être mis en lot 0 (annoncé pour 2027).
- * Des petites aires de covoiturage avaient été envisagées dans les villages. Ceux-ci n'ont pas rencontré d'intérêt auprès de la CLDR. En effet, les personnes organisant déjà du covoiturage se garent directement chez les personnes avec qui elles covoiturent.
- * Cette fiche n'est donc pas à reprendre dans les projets des lots 1,2,3 du PCDR. **La CLDR souhaite voir s'il est possible d'apporter des petits aménagements à l'aire de covoiturage existante en attendant la construction de la nouvelle.**

15. Création d'une maison de village à Thibessart

Lot 2	M
-------	---

Commentaires

- * La maison de village actuelle à Thibessart est dans un état d'insalubrité avancé. De plus, de nouvelles habitations vont se construire juste à côté. Pour ces deux raisons, la CLDR préfère la construction d'une nouvelle maison de village. En termes de localisation, deux options ont été proposées :
 - o La solution la plus primée : l'église. Il sera nécessaire de la désacraliser. Celle-ci n'est plus du tout utilisée. De plus, elle est située au centre du village mais un peu reculée, ce qui est positif pour les possibles futures nuisances. Il y a également une plaine de jeux déjà construite juste à côté.



- o Au niveau de la rue de la Grotte, il y a un bel espace à côté de la grotte. Il faudra faire attention aux zones humides car un ruisseau passe non loin.



- * La CLDR souhaiterait également un espace pour les jeunes (idéalement dans la future maison de village).
- * La CLDR souhaiterait savoir s'il existe un réel besoin d'une nouvelle salle de village dans ce village. Si oui, la CLDR est partante pour en créer une, à taille humaine et adaptée.

16. Création de maisonnettes villageoises à Gennevaux, Nivelet, Wittimont et Winville

Lot 3	M
-------	---

Commentaires

- * La CLDR est bien consciente qu'il n'est pas possible d'avoir des grandes salles de village dans tous les villages. De plus, cela n'est pas pertinent au vu du faible nombre d'habitants dans certains villages.
- * La CLDR souhaiterait des petits modules, qui ne coutent pas chers. Ils ne souhaitent pas rénover du patrimoine (comme la fontaine à Marbehan) et le transformer pour en faire des salles de village (cela coûte trop cher). Ils pensent plutôt à des propositions comme le chalet à Habaru (estimatif : +/- 100.000€). Cet exemple convient parfaitement : salle de village qui sert également pour le club des jeunes.
- * Une autre option est également envisagée (à voir si réalisable). L'idée serait d'avoir une petite zone bétonnée dans ces villages, avec un accès à l'eau et à l'électricité et d'avoir des « containers » déplaçables de village en village en fonction des besoins. Il y aurait alors du matériel basique qui servirait à bon nombre de personnes. La zone bétonnée servirait également à pouvoir installer un chapiteau lors de divers événements. La CLDR envisage plutôt une zone bétonnée pour le village de Gennevaux, près de la plaine de jeux (il faudrait peut-être assainir le sol au préalable).
- * Si l'idée de « containers déplaçables » n'est pas possible, la CLDR pourrait envisager une maisonnette pour deux villages : Gennevaux et Wittimont. Attention au fait que les besoins sont différents ; à Gennevaux, une maisonnette de village servirait plutôt pour les associations, la cohésion, la fête du village alors qu'à Wittimont, il y a un nombre plus important de jeunes, cela servirait alors pour les rassemblements des jeunes (idéalement pas au centre du village).
- * En résumé, l'idée n'est pas forcément de construire des nouvelles salles pour des villages aussi petits, mais plutôt d'avoir des espaces adaptés pour recevoir des événements (par exemple, pose de chapiteau).
 - o Gennevaux : espace bétonné (pas de besoin de salle de village)
 - o Wittimont : à voir avec les jeunes de village s'ils ont besoin d'un espace : si oui, maisonnette comme le chalet d'Habaru.
 - o **Winville : pas de personne de la CLDR de ce village, difficile à déterminer les besoins.**
 - o Nivelet : pas de grand besoin, peut-être recenser les terrains communaux et les bâtiments communaux où les jeunes pourraient avoir un espace. Le club des jeunes a disparu ou s'éteint progressivement, il serait intéressant de relancer la dynamique.
- * **Avant de se prononcer sur la construction de maisonnettes dans ces villages, la CLDR souhaite connaître les besoins et les différentes dynamiques spécifiques à chacun de ces villages.**

25. Création de voies lentes intervillages

Lot 1	M
-------	---

Commentaires

- * La CLDR est d'accord avec les résultats de la plateforme citoyenne : une des grandes priorités de ce PCDR est de créer des voies lentes.
- * Un tronçon est revenu plusieurs fois dans les discussions dans différents groupes ; il s'agit de la liaison entre Mellier et Léglise via le Chemin des morts. Le chemin est déjà existant, il s'agirait de l'aménager en « voie lente ». Cette liaison a l'avantage de pouvoir relier après les villages de Thibessart et Nivelet. La CLDR souhaiterait faire un groupe thématique pour étudier les différentes possibilités de création et d'aménagement de voies lentes. Des parcours ont déjà été étudiés dans le cadre du projet « Tous à pieds », il s'agirait de regarder ce qui a déjà fait ou prévu pour ne pas faire de doublon.
- * La CLDR souhaite également un parcours sécurisé en mobilité douce pour rejoindre le pôle sportif.

26. Développement de sentiers et liaisons piétonnes sécurisées

Fiche fusionnée avec F25

Commentaires

- * Cette fiche peut être fusionnée avec la création de voies lentes inter-villages (25).

- * La CLDR est intéressée par le développement des trottoirs, notamment à Bombois pour rejoindre l'école à Ebly. Des voies lentes vers le centre sportif ont également été demandées.
- * La CLDR ne souhaite pas développer de pédibus/vélobus pour emmener les enfants à l'école, ils pensent que c'est un projet qui ne va pas tenir sur le long terme et qu'il sera difficile de trouver des bénévoles. La CLDR suggère que l'idée et la mise en place viennent directement des écoles.

37. Développement des points de restauration **en restaurants et cafés**

Lot 2	M
-------	---

Commentaires

- * La CLDR se questionne sur le rôle à jouer de la Commune dans le développement de restaurants et de l'offre Horeca. Elle souhaite développer un établissement type brasserie au centre de Léglise. En effet, cela existe déjà de manière non-officielle : un habitant ouvre son chez-lui le vendredi soir (derrière l'OT) et propose des plats de brasserie. La CLDR souhaite aller à la rencontre de ce monsieur, Clément Hallet, pour discuter avec lui des besoins des habitants étant donné qu'il est en première ligne. Cela convient pour le moment aux habitants mais le lieu n'est pas idéal.
- * Une autre idée serait le développement d'une offre Horeca près des points d'attractions touristiques (notamment la CLDR souhaite développer le tourisme autour du lac de Thibessart). Un point d'attention serait le fait que ces infrastructures puissent être démontables pour l'hiver (comme à l'étang Rémy).
- * L'idée a également été proposer d'installer des zones de barbecue, pique-nique le long des sentiers de randonnées (comme à Martelange), avec un système de réservation et installer également des caméras pour éviter toute dégradation. Un point d'attention sera porté à la gestion des déchets et à la propreté des lieux.

Retenu

- * Développement d'initiatives de restauration ponctuelle : restaurants éphémères, buvettes,...
- * Création d'une brasserie de la randonnée (avec quelques pâtisseries) à Léglise.
- * Mise à disposition de bâtiments à coût raisonnable par la commune pour des porteurs de projets via la charte bistrot du terroir (exemple d'Habay : Bistro du Chatelet, Buvette Etang Remy, Bar Perché, ...) dans des endroits stratégiques.

39. Développement du site des Forges de Mellier

Lot 3	M
-------	---

Commentaires

- * La CLDR souhaite maintenir ce projet même si c'est un site privé. Il pourrait tout à fait rejoindre une autre fiche projet, celle de la mise en valeur du patrimoine (n°41) ou la création de points d'attractions touristiques (n°44).
- * La CLDR voudrait essayer de dynamiser ce site par plusieurs moyens :
 - o Les panneaux didactiques sont un peu obsolètes et pas très agréables à lire ; envisager des QR codes, de la réalité virtuelle, de l'audio, etc.
 - o Rendre le site plus visible depuis la route
 - o Valoriser l'endroit par des jeux de lumière, des projections, notamment le soir
 - o L'inclure dans un parcours de balade, entre les 2 forges.
 - o Créer différents points de vue sur ces forges, notamment en créant un escalier pour descendre jusqu'au barrage.
- * La CLDR ne souhaite pas développer un projet « grandiose », l'idée est plutôt de mettre en valeur ces forges à petits prix.

43. Renforcement de la promotion touristique de la commune

Fiche supprimée

Commentaires

- * Il s'agit d'un objectif à poursuivre, pour lequel d'autres fiches projets sont à activer (Attractions touristiques, Forges de Mellier, Développement des points de restauration, Valorisation du Patrimoine local,...). La CLDR préfère donc privilégier les autres fiches liées au tourisme.

44. Création de points d'attractions touristiques

Lot 2	M
-------	---

Commentaires

- * La CLDR ne souhaite pas développer de musées, ni de réseau de balades VTT parmi ce qui a été proposé dans la fiche. La CLDR retient ces 4 propositions :
 - o Création d'attractions touristiques de loisirs pour le public jeunes/ados : accrobranche, zone de baignade
 - o L'aménagement d'espaces nature, sans citer d'endroits
 - o La valorisation des sites naturels
 - o La création d'une zone de baignade (élément le plus plébiscité) comme à l'étang Rémy. L'idée serait de rendre accessible à la baignade le lac de Thibessart. Il serait également intéressant de pouvoir s'y rendre en vélo (il y a actuellement une passerelle privée qui empêche de pouvoir faire une boucle depuis Rulles (via le chemin des côtes)).
- * Intérêt assez important pour **la zone de baignade à Thibessart** (à voir si ce projet est un projet à part entière qui comprendrait une zone de restauration et l'aménagement d'une boucle VTT).

Table B

3. Amélioration de la communication sur le territoire communal

Lot 3	IM
-------	----

Commentaires

- * Pas de maîtrise communale sur l'offre de réseau – mais lobbying auprès des opérateurs.
- * Engagement récent d'un deuxième chargé de communication, à voir quelles actions seront menées dans un avenir proche.
- * L'OT est déjà en charge d'un calendrier centralisé des événements.
- * En fonction de la redistribution de certaines actions dans d'autres fiches ou d'adaptations possibles, suppression de la fiche possible (lot 0).
- * Adaptation des outils communaux existants aux publics spécifiques : **la commune est déjà fort investie dans l'intégration des Personnes à besoins spécifique (classe inclusive à Assenois, cours sportifs, ...), la communication fait partie des conditions pour prétendre au label Handycity@.**

Retenu

1. Développement des outils numériques communaux (services en ligne)
 - * Création d'une application mobile ou un onglet sur le site internet communal avec accès à différents services, notamment la réservation de salles, un **calendrier centralisé de tous les événements de la commune (exemple : calendrier Esperluette sur Facebook)**, le téléchargement de certains documents, ... afin d'aider à l'automatisation de certaines tâches, de simplifier le travail et libérer ainsi du temps de travail pour les employés.
 - * Adaptation des outils communaux existants aux publics spécifiques, pour aider les personnes porteuses d'un handicap, fragilisées ou isolées à accéder aux informations et trouver plus facilement les aides auxquelles ils ont droit ; plus de lisibilité du site web communal.
2. Amélioration de l'accès au digital et suivi des évolutions numériques
 - * Agrandissement de l'offre de réseau sur la commune afin de garantir une connexion digitale de tous les villages.
 - * Développement de la fibre optique quand les rues sont refaites (ex. rue Damzelle refaite à Behême).

Supprimé

- * Accompagnement des entreprises locales dans leur transition numériques (en partenariat avec l'EPN et l'ADL) > **Lot 0, déjà en cours avec l'ADL.**

4. Développement des pratiques sportives

Lot 0	IM
-------	----

→ **À globaliser et intégrer dans une dimension plus préventive (fiche 5)**

Commentaires

- * **Projet plébiscité lors de la consultation numérique (36 votes).**
- * **Extension du centre sportif en cours.**
- *

- * La majorité des actions sont déjà en cours (lot 0) ou liées à d'autres fiches :
 - Développement de sports moins connus (cyclocross, ...) > **dépend des initiatives privées.**
 - Développement des agrès de sports extérieurs (ex : street workout...) dans les villages : **en lien avec les fiches 20, 21, 22, 23 et 24.**
 - + (58) Piste d'athlétisme dans le zoning de la commune de Légglise sur la route (l'anneau) > **piste d'athlétisme à côté du centre sportif.**
 - Soutien au club de foot de Légglise avec l'aménagement de l'espace buvette du foot et une zone de jeux pour les enfants sur ce site > **zone de jeux reprise dans la fiche 20.**
L'aménagement de l'espace buvette dépend du club de foot. Prévoir une intégration du volet footballistique, comme à Assenois dans le cadre d'une éventuelle troisième extension du centre sportif.
 - Développer la communication autour des événements sportifs > **Déjà beaucoup de promotion. À intégrer dans le projet (3) si maintien souhaité ou (5).**
 - Développer le sport dans chaque village au départ du centre sportif via les salles de villages, l'aménagement d'espaces extérieurs dédiés et le soutien aux clubs locaux en encourageant la création de nouveaux clubs de sports moins connus, ...

5. Mise en place d'une démarche de Commune en santé

Lot 3	IM
-------	----

Commentaires

- * L'accès aux soins de santé reste un enjeu majeur en zone rurale : délais importants pour les examens médicaux, pas de dentiste ou spécialiste dans les petites communes, les cabinets médicaux peinent à recruter de nouveaux médecins, manque de cabinet pluridisciplinaire, ...
- * Mais peu de maîtrise communale sur ces aspects car il s'agit souvent d'initiatives privées, mise à part la mise en place d'incitants (matériels ou financiers)
 - Au niveau matériel, la commune donne déjà la priorité aux futurs assistants du cabinet médical ou aux jeunes professionnels de santé exerçant un métier en pénurie dans l'attribution des logements tremplins à Mellier.
 - Un cabinet médical communal pourrait faire concurrence aux initiatives privées, sans garantie de pouvoir recruter assez de professionnels (exemple du cabinet médical avec logement à meix-devant-Virton qui ne trouve pas de candidat). **Il faut tenir compte aussi de la proximité d'autres cabinets sur les communes voisines (Fauvillers, Vaux-sur-Sûre, Martelange, Neufchâteau, Habay, ...). Certaines de ces communes, comme Neufchâteau donnant déjà des incitants financiers importants. Un travail avec la Province de Luxembourg d'identifications des besoins serait nécessaire.**
- * Impact de l'Hôpital Cœur de Luxembourg à Houdemont attendu, notamment sur le logement et l'attractivité de la commune pour les soignants > **Lot 3 car il faut le temps que l'hôpital démarre pour mieux appréhender les besoins futurs sur le long terme.**
- * À renommer et retravailler pour mieux comprendre les deux aspects : préventif (sports, alimentation, ...) et curatif (santé).

Retenu

- * Favoriser les partenariats public/privé dans le domaine de la santé.
- * Créer un cabinet médical public pour favoriser l'arrivée de jeunes médecins plus favorables à la pratique de groupe. ~~Une collaboration pourrait-elle s'envisager avec les Cailloux blancs ?~~
- * Favoriser le sport et la prévention > **Intégration des éléments du projet 4 « Développement des pratiques sportives ».**
- * Au niveau de l'information et la formation des citoyens : augmenter les compétences favorables à la santé des familles, notamment en lien avec des étapes de vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.)
- * À l'école : compétences des élèves ou des enseignants en matière de santé, développement de l'alimentation saine.
- * Réduire les influences physiques et chimiques nocives sur l'environnement.
- * Dans l'espace public : créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (Placement de défibrillateurs, ...)

Supprimé

- * **Mettre à disposition une aide au logement pour les candidats médecins qui veulent s'implanter dans la commune.**

12. Création d'une maison de village couplée à un projet d'équipement sportif à

Witry

Lot 3	M
-------	---

Commentaires

- * Il n'y a plus de club des jeunes actuellement, mais un club « d'anciens jeunes » encore actifs !
- * La salle du foot est utilisée pour certains spectacles scolaires des écoles voisines (notamment Mellier)
- * Le club de foot ne dispose plus que d'une équipe première.
- * La salle est loin du cœur de village. Cette décentralisation amène un enjeu de sécurité en termes d'accessibilité.
- * Origine de la demande du projet (PR, CCCA, personnel communal) = pas une réelle demande du village. À investiguer.

Retenu

- * Rénovation de la salle des fêtes et aménagement du terrain de foot de Witry, en maison de village couplée à un projet sportif (salle de village, local foot, sanitaires et douches, local jeunesse, gradins, terrains de foot, ...)

Supprimé

- * Local jeunesse

20. Aménagement de petits espaces de convivialité récréatifs dans les villages

Lot 1	M
-------	---

Commentaires

- * Projet du lot 1 car fédérateur, touche de nombreux villages ! + 42 likes
- * GT à organiser sur le terrain ou sur carte pour valider les localisations et aménagements
- * Wittimont : rafraichir la plaine de jeux >>> Pas de connaissance de l'existence d'une plaine de jeux à cet endroit (à vérifier avec la Commune).
- * Quand cela est possible, utiliser les éléments du patrimoine des villages (exemple de lavoir rénové à Bernimont, ajouter des jeux).
- * Au niveau des aménagements, l'exemple du kiosque de Bercheux (VSS) est intéressant.
- * Ajouter l'espace à côté de la Maison de village d'Ebly à cette fiche projet.
- * Ajouter l'espace près des ruines du château à Mellier.

Retenu

- * Assenois : création de petits endroits dans le village pour pouvoir s'asseoir, se rencontrer avec quelques modules récréatifs (sport et jeux).
- * Bernimont : création d'un lieu de rencontres convivial et sécurisé au centre du village.
- * Ebly : en connexion avec la salle de village « L'amitié », réaménager les extérieurs existants :
 - o refaire le terrain de pétanque
 - o prévoir des jeux géants au niveau de la plaine de jeux
 - o aménager les extérieurs : plantations, bancs, ...! enjeu de garder les parkings et l'accès à l'arrière de la salle pour la construction prochaine d'une annexe
- * Léglise : aménagement de l'espace récréatif au centre du village avec des modules de jeux (c'est ma ruralité).
- * Léglise : création d'un espace de convivialité un peu à l'écart du village de Léglise (pas trop proche des premières habitations) avec barbecue et tables.
- * Léglise : aménagement de modules de jeux près du centre sportif + bancs au skatepark.
- * Les Fossés : aménagement d'un espace de détente et de convivialité (Chemin des écoliers).
- * Mellier : petit espace récréatif à créer sur la butte derrière l'église, où se trouvent les ruines d'un ancien château mérovingien : création d'un sentier d'accès, installation d'un panneau informatif ainsi qu'un petit espace pique-nique (avec bancs, poubelles et tables).
- * Nivelet : aménagement d'un coin repos et espace détente.
- * Traimont : aménagement d'un espace de convivialité récréatif avec équipement sportif.
- * Vlessart : création d'un lieu de rencontres extérieur.
- * Witry : aménagement de modules de jeux et d'équipements de convivialité.

Supprimé

- * Wittimont : rafraichir la plaine de jeux (à vérifier).

21. Aménagement d'un espace extérieur sportif & récréatif à Mellier

Lot 0	M
-------	---

Commentaires

- * Consultation des habitants réalisée récemment > un projet est déjà en construction et verra le jour prochainement au niveau de la salle du foot, au-dessus des terrains. Des modules de jeux seront installés sur deux plateaux à destination des tous petits (0-3ans) et enfants (3-12ans). Le projet est prévu pour 2023 et sera financé sur fonds propres par la Commune.
- * Il y aura toujours le problème de décentralisation à l'autre extrémité du village, mais cette localisation est plus accessible car des trottoirs sont déjà existants. Le traçage de flèches au sol pourrait être intéressant pour l'accès vélo.
- * Il n'est pas possible de développer davantage la plaine de jeux située à l'école pour des problèmes d'accessibilité hors période scolaire ou de surveillance des enfants non scolarisés au moment de l'accueil extrascolaire notamment ;

23. Aménagement d'un espaces extérieurs récréatifs et sportifs à Ebly

Lot 2	M
-------	---

Commentaires

- * **Au niveau de la maison de village**, il y a un enjeu de garder les parkings et l'accès à l'arrière de la salle pour la construction prochaine d'une annexe. L'espace n'étant au final pas très important, et quelques modules de jeux étant déjà présents, **il est proposé de le reprendre dans la fiche 20 « Aménagements de petits espaces de convivialité »**.
- * La Commune a fait l'acquisition d'un terrain à côté de l'école d'Ebly pour le développement d'une aire sportive, mais cette localisation se trouve à l'arrière de l'école et des habitations voisines, cela pose des soucis de « contrôle social » et d'accessibilité avec un passage par l'école obligatoire. Crainte d'avoir de la délinquance.
- * Au niveau des autres terrains disponibles repris sur la carte, il est important de ne pas décentraliser ce futur espace. Certains terrains communaux, n'étant d'ailleurs pas adaptés au développement de ce projet (zone de captage, terrains non accessibles ou décentralisés, ...)
- * Importance de l'accessibilité à ce terrain : aménagement de trottoirs ou d'accès indépendant à l'école.
- * **Une autre possibilité serait l'aménagement du triangle vert au niveau du croisement entre la rue aux roses et la rue des pépinières.**



Retenu

- * Créer un aménagement de convivialité extérieur sportif avec une zone multisports sécurisée et des équipements de rencontres intergénérationnelles (table de pique-nique et bancs, ...)
- * À proximité de l'école **ou au niveau de la zone enherbée au croisement entre la rue aux roses et la rue des pépinières.**

Supprimé

En connexion avec la salle de village « L'amitié », réaménager les extérieurs existants : (fiche 20)

- * refaire le terrain de pétanque
- * prévoir des jeux géants au niveau de la plaine de jeux
- * aménager les extérieurs : plantations, bancs, ...

31. Mise en place d'actions favorisant des pratiques sylvicoles et agricoles qualitatives

Lot 3	IM
-------	----

Commentaires

- * Forêt domaniale de plus en plus privée.
- * Fiche avec de très bonnes intentions, mais dans les faits, très peu de maîtrise communale : la Commune ne peut agir que sur ses propres parcelles.

- * On peut réglementer sur certains aspects.
- * Il faudrait demander l'avis de professionnels du secteur (Valérie Barchon, Simon Huberty).
- * Proposition d'utiliser également les excédents de voiries (chemins vicinaux avec 5m disponible de chaque côté) pour développer des projets spécifiques.
- * Renforcer les actions des agents constatateurs, les surveillances.
- * **Projet concret qui rassemblerait toutes ces idées : renforcer les collaborations entre les acteurs de terrain (DNF, PNHSFA, Natagora,...) via la mise en place d'une Cellule spécifique transcommunale et le développement d'expériences pilotes.**

Retenu

Amélioration des pratiques sylvicoles

- * Limiter et réglementer la culture de sapins de Noël qui appauvrit les sols.
- * Limiter la pulvérisation de pesticides près des habitations. Idéalement informer les riverains lors du traitement (ex : sapins de Noël, maïs, ...)
- * Interdire l'accès à certains chemins avec des panneaux afin d'éviter le surplus de passage et les dégâts causés par les camions forestiers sur les chemins.
- * Augmenter la résilience de la forêt (diversification, ...) en y travaillant avec les acteurs concernés.
- * **limiter Mieux encadrer** la mise à blanc.

Actions en faveur d'une agriculture de qualité :

- * Soutenir et encourager l'agriculture extensive
- * Etablir des critères pour garder le sol vivant notamment dans le cas des cultures de sapins de Noël et des pommes de terre.
- * Sur les terres agricoles publiques interdire d'y mettre des cultures nuisant à la qualité du sol, exiger une production pour des fins nourricières (non agro-carburant, agroforesterie, permaculture, préservation ou plantation de haies, zones tampon, etc.)
- * Favoriser l'accès à la terre pour des jeunes et réduire à l'explosion des prix via notamment des critères de location

40. Valorisation du site de l'ancien cimetière de Narcimont

Lot 3	IM
-------	----

Commentaires

- * Propriété communale. Les bois autour du cimetière sont privés (arbres scolytés).
- * Budget moyen estimé à plus de 100.000 euros pour le cimetière.
- * Souhait de garder l'esprit du lieu et d'en faire un lieu de recueillement.
- * Projet patrimonial, social et touristique.

Plusieurs aspects à prendre en compte :

- * Restauration : travaux spécifiques, continuer à protéger les mûrs (avec PNHSFA).
- * Valorisation : lien avec les points nœuds pédestres.
- * Développement : projet de développement d'un espace cinéraire en partenariat avec Monsieur Xavier Deflorenne, coordinateur Cellule de gestion du patrimoine funéraire au SPW.

41. Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux

Lot 3	M
-------	---

Commentaires

- * Retravailler les fiches patrimoine (41,42) en deux fiches IM (cercle d'histoire, réflexions sur les églises, ...) et M (chapelle Assenois, fontaines, ...)
- * L'inventaire du petit patrimoine a déjà été fait (OT, PNHSFA – Anne-Laure Monet)
- * Axer la fiche immatérielle sur le développement de chantiers citoyens (exemple de la chapelle de Semel à Neufchâteau) pour le point 1 dans l'objectif de se réapproprier son patrimoine, recréer du lien.
- * La question des propriétés des chapelles sera à approfondir au cas par cas.
- * Autres partenaires : Bibliothèque, Tiers-lieu, CC Habay ou artistes locaux pour les projets citoyens.
- * **Le projet de la Chapelle d'Assenois pourrait être une fiche spécifique.**

Retenu

1. Patrimoine bâti : (recherche de subsides complémentaires via l'Awap, Ureba,...) **FICHE Matérielle**

- * Rénovation de l'extérieur et de la toiture de la chapelle d'Assenois et aménagement de ses abords : le bâtiment est utilisé par diverses associations locales (chorale, écoles, ...), dont principalement par le théâtre de la Chapelle. L'intérieur de la chapelle et son extension ont été rénovés. (Projet spécifique ?)
- * Fontaine/lavoir d'Habaru (faire revenir l'eau, pavage, rénovation du toit et des murs)
- * Fontaine de Chevaudos (toit, murs, eau)
- * Restauration de l'ancien pont à Arche à Naleumont
- * Restauration de la chapelle à Gennevaux
- * Eclairage de l'église à Witry
- * Récupérer et valoriser les plaques mortuaires dans le fond du cimetière de Witry
- * Réfection mur et du Christ au centre de Thibessart et de la grotte à Thibessart
- * Rénovation de la façade de l'église à Volaille
- * Remise en état de la statue près du presbytère à Witry

2. Patrimoine naturel :

- * Réaménager l'espace de la source à Vlessart
- * Remettre en lumière le ruisseau de Vlessart ~~et la source de Cherbuchi (déjà fait lors du 1^{er} PCDR)~~
- * Aménager l'espace près du ruisseau à Vaux-les-Chêne (abords de voiries)

Supprimé >>> regroupés avec la fiche suivante !

~~3. Sensibilisation au patrimoine dans une démarche culturelle et citoyenne :~~

- ~~* Organisation de journées d'action pour les enfants afin de les éduquer au patrimoine~~
- ~~* Organisation de chantiers de rénovation citoyens (ex : chapelle de Semel à Neufchâteau)~~
- ~~* Création et placement de plaques patrimoine sur l'histoire, le patrimoine de Léglise en valorisant les sites et points d'intérêt. Exemple : balade des Chapelles à Léglise.~~

~~4. Création d'un cercle d'histoire.~~

- ~~* Actuellement, le projet « Territoire en jeux » du Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier travaille sur la conservation et la valorisation des archives historiques. La bibliothèque pourrait aussi être un lieu de diffusion de l'information.~~

42. Réflexion sur le devenir des églises et sensibilisation au patrimoine local

Lot 3	IM
-------	----

Commentaires

- * À renommer et développer en fiche immatérielle patrimoine.
- * En 2025, le Conseil communal a pris une décision de principe concernant une future fusion des dix fabriques d'église que compte la commune de Léglise. L'objectif étant de rationaliser les forces vives en présence et de faciliter la gestion administrative. Le Groupement d'entraide des Fabriques d'Eglise de l'entité, mis en place depuis plus d'un an, a mené une réflexion en ce sens et un consensus a été trouvé par les fabriciens des dix fabriques d'église.
 - Assenois absorbera Les Fossés, Thibessart, Vlessart et Louftémont
 - Léglise absorbera Mellier, Volaille et Witry.
 - Quant à la fabrique d'église d'Ebly, celle-ci ne souhaite pas intégrer la fusion pour le moment

Retenu

Sensibilisation au patrimoine dans une démarche culturelle et citoyenne :

- * Organisation de journées d'action pour les enfants afin de les éduquer au patrimoine
- * Organisation de chantiers de rénovation citoyens (ex : chapelle de Semel à Neufchâteau)
- * Création et placement de plaques patrimoine sur l'histoire, le patrimoine de Léglise en valorisant les sites et points d'intérêt. Exemple : balade des Chapelles à Léglise.
- * Mise en place de « parrains du patrimoine » à l'image du parrainage des chemins.

Création d'un cercle d'histoire.

- * Actuellement, le projet « Territoire en jeux » du Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier travaille sur la conservation et la valorisation des archives historiques. La bibliothèque pourrait aussi être un lieu de diffusion de l'information.

Réflexion sur le devenir des églises

- * Réflexions avec la population – conférence : comment les préserver, les valoriser, les rendre plus fonctionnelles ?
- * Lancer un diagnostic en partenariat avec Idelux Projets publics.

45. Résolution des problèmes de sécurité routière

Lot 1	IM / M
-------	--------

Commentaires

- * La Commune va bientôt se lancer dans la conception d'un Plan C
- * communal de Mobilité qui apportera une vision globale de la mobilité. Elle investit régulièrement dans des radars, des caméras avec la Province et la Police. Elle développe aussi des projets de sensibilisation avec les écoles. Une visite de terrain a été faite récemment par le Collège pour le recensement des points noirs.
- * Peu de possibilité d'agir sur cette thématique dans le cadre du PCDR (problèmes des propriétés des routes régionales, réglementation, sensibilisations / évolution des mentalités, ...)
- * En fonction des orientations et choix communaux :
 - Fiche immatérielle : Mise en place d'un groupe de travail ou d'une commission sécurité routière (CLDR/CCATM) pour réfléchir aux petits aménagements à mettre en place sur les points noirs de sécurité routière
 - Avec ou sans budget dédié
 - En s'appuyant sur des spécialistes (Police, SPW mobilité, ...) pour objectiver les réflexions. Exemple des miroirs qui donnent une sensation de sécurité, mais sont un danger quand il y a de la buée ou le fait que quand on réduit la largeur d'une voirie on pense que cela sera plus dangereux car le passage sera plus difficile, mais cela est plus sécurisant au final car les conducteurs réduisent leur vitesse de ce fait.
 - Fiche matérielle : Développement de projets spécifiques (aménagement de traversées ou d'entrées de village, ...) en lien avec d'autres fiches (46, 47, 49) et transmission des petits points noirs répertoriés à la commune pour gestion communale

Retenu

- * Sensibiliser les conducteurs dans les villages pour lutter contre l'insécurité routière
- * Créer une plateforme "alertez-nous" pour recenser les problèmes sur les routes et les signaler
- * Mettre en place une commission communale pour la sécurité routière pour traiter ces questions d'un point de vue local et concret
- * Faire un suivi des propositions d'infrabel à Mellier et la gestion de deux passages à niveau
- * Réaliser des aménagements de sécurité routière : Installer des passages pour piétons, mettre en place des radars, casses-vitesse, pots de fleurs, ou coussins berlinois ou encore tailler correctement les haies dans les carrefours pour améliorer la visibilité.
- * (51) Sécurisation des trottoirs utilisés comme « parkings »
- * Sécuriser les zones problématiques :
 - Les grands axes : Neufchâteau - Habay et routes régionales qui traversent les villages (Assenois, les Fossés, Nivelet, Bombois, Behême...)
 - Traversée du village de Behême par la N40 où la vitesse devrait être réduite. Il n'y a pas de trottoirs. Besoin de convivialité et création d'un cœur de village ? A noter que le passage piéton a été obtenu auprès de la Région wallonne.
 - Les routes communales menant à l'autoroute E411 au niveau de Légglise
 - Route entre Traimont et Gennevaux
 - Carrefour à Thibessart (rue du Beaulieu – rue du Bûché – rue de la Mande-Brat)
 - Carrefour à Rancimont (rue St-Donat – rue Ranci)
 - Carrefour Juseret-Ebly : installer un Miroir
 - Carrefour Maisoncelle-Bonbois : installer un Miroir
 - Carrefour près du cimetière de Volaville

Supprimé

- * Dédier un agent communal à la sécurité >>> rôle de la Police
- * (56) Place pour manœuvres en vue du permis de conduire >>> Parking du centre sportif

46. Aménagement du cœur de village de Winville

Lot 3	M
-------	---

Commentaires

- * Besoin exprimé lors de la CLDR#2 par un habitant.
- * Maitrise communale limitée car il s'agit d'une voirie régionale >>> importance de vérifier la faisabilité du projet et les besoins des habitants.
- * À noter que la Commune de Léglise doit rencontrer prochainement la Région wallonne pour discuter des aménagements possibles sur la rue de Saint Hubert.

Retenu

- * La création d'une placette villageoise (lieu fédérateur pour le village avec valorisation du bac fontaine).
- * L'aménagement de la traversée du village.

49. Aménagement des deux places de Mellier

Lot 1	M
-------	---

Commentaires

- * Projet déjà bien avancé à garder en l'état – prêt pour une demande de convention >> LOT 1.
- * Besoins toujours d'actualité.
- * Importance de la dynamique villageoise, de la sécurité et de l'accès aux commerces.
- * Budget élevé : tout ne sera pas possible en développement rural ou il faut phaser le projet.

Retenu

- * Ensemble du projet actuel

Table C

6. Développement de solutions favorisant l'accès au logement pour les jeunes

Lot 3	M
-------	---

Commentaires

- * Les participants sont peu convaincus par l'idée de projet mixte (logement + autre fonction).
- * Avec la construction de l'hôpital, la commune va connaître une forte demande en logements, qu'il conviendrait d'anticiper.

Retenu

- * Créer de nouveaux logements tremplins à Léglise village.
- * Continuer à proposer des terrains à construire à des prix plus accessibles, définis en fonction de certaines conditions (revenus, âge, ...) quand c'est possible (vu que cela nécessite une acquisition par la Commune).
- * Informer les jeunes sur les incitants financiers existants et les sensibiliser aux nouvelles manières d'habiter (habitat léger, colocation, logements plus petits, ...)
- * Informer les jeunes sur les démarches relatives à la colocation (règlementation pompier, fiscalité, ...). www.appartager.be = site d'offres/demandes en colocation.
- * Affecter certaines églises en logement pour jeunes.
- * Inciter à la division des grandes maisons en centre de village en plusieurs cellules, avec éventuellement des pièces communes. Et accompagner les propriétaires dans les démarches.

Supprimé

- * Imposer aux promoteurs privés de proposer des parcelles moins chères, lors de la création de nouveaux lotissements ou via des contraintes urbanistiques → proposition peu réaliste ; qui entraînerait un report des surcoûts du promoteur vers les acquéreurs.
- * (55) Investir dans des logements étudiants dans les principales villes universitaires pour favoriser l'accès aux études → proposition non retenue car utopiste (nécessite de dégager des moyens financiers importants ; d'identifier les villes universitaires à privilégier, ...)

7. Création de logements pour aînés

Lot 2	M
-------	---

Commentaires

- * Les participants sont peu convaincus par l'idée de projet mixte (logement + autre fonction).

Retenu

- * Créer de nouveaux logements pour aînés à Léglise, sous forme d'appartements. Privilégier la rénovation du bâti existant, plutôt que des nouvelles constructions.
- * Inciter à la création de logements modulaires, s'adaptant aux besoins/étapes de la vie (ils peuvent facilement être aménagés pour répondre aux besoins).
- * Créer des logements intergénérationnels, avec des espaces communs permettant les échanges et l'entraide entre les générations.
- * Créer les conditions optimales au développement de logements kangourous (démarches, réglementation, ...)
- * Être ouvert aux opportunités de partenariat avec un investisseur privé visant la création de quartiers intergénérationnels sur le territoire.

Supprimé

- * Vu qu'il n'y a plus de maison de repos sur le territoire de Léglise, il ne sera pas possible d'implanter de résidences-services (qui ont accès aux services de la maison de repos attenante).

8. Création de logements intergénérationnels

Fiche supprimée

Commentaire

- * Fiche supprimée et intégrée dans la fiche 7) création de logements pour aînés.

13. Aménagement de la salle de village de Behême en Maison de village multiservices

Lot 2	M
-------	---

Commentaires

- * Behême est un village connaissant une forte croissance démographique.
- * Le village compte 175 habitants et des infrastructures sont disponibles dans des villages voisins ; cependant, il est indispensable de pouvoir accueillir les habitants dans le village-même pour les festivités (autrement, peu se déplacent). Une capacité de la salle de 150 personnes a été abordée ; qui semble quelque peu démesurée par rapport à la taille du village (et difficilement justifiable pour un VTT par an).
- * Le bâtiment visé est une ancienne école ; il est divisé en petites pièces → il manque une grande pièce.
- * La cuisine a été refaite par le comité local, qui gère les locations.
- * Les sanitaires sont restés « dans leur jus ».
- * L'étage est inutilisable.
- * Au niveau des abords, il y a du terrain disponible.
- * La plaine de jeux commence à vieillir.
- * Il n'y a pas de parking.
- * Les activités organisées par le comité local sont de moins en moins nombreuses au fil du temps, mais de nouvelles activités voient le jour dans le village.
- * La place du village, rénovée il y a quelques années, ne peut pas accueillir d'activités car elle est en pente.
- * L'infrastructure ne pourra pas supporter de longs délais avant une intervention car elle se dégrade.
- * Il y aurait une ouverture au niveau des activités/services qui pourraient s'y tenir, mais sans précision. L'objectif est de pouvoir disposer d'un lieu favorisant les rencontres.

Retenu

- * Restructurer et améliorer le bâtiment existant :
 - Disposer d'une grande salle – éventuellement, revoir la capacité d'accueil à la baisse
 - Rénover les sanitaires, la cuisine
- * Pour y accueillir :
 - les activités villageoises actuelles,
 - des activités jeunesse,
 - des services délocalisés du tiers-lieu « l'Esperluette »
 - des services en lien avec les circuits-courts : point de dépôt de produits locaux, distributeurs de produits locaux, restaurant éphémère, ...

- * Au niveau des abords :
 - Rénover la plaine de jeux
 - Envisager un auvent accolé au bâtiment, qui permettrait d'étendre la capacité d'accueil de la salle
 - Revoir le revêtement des abords et surtout de la cour de l'école (macadam très ancien)
 - Aménager un parking

14. Aménagement de l'ancienne école de Vlessart en Maison de village

Lot 3	M
-------	---

Commentaires

- * La salle est déjà restaurée.
- * Il n'y a aucun besoin actuellement. Le projet pourrait éventuellement être inscrit au PCDR, pour une intervention à long terme si nécessaire.

27. Développement de l'économie circulaire et de la lutte contre les déchets

Fiche supprimée

Commentaires

- * Vu tout ce qui est déjà en cours, les participants estiment qu'il n'est pas nécessaire de créer une fiche sur le sujet.
- * Par contre, ils insistent tout particulièrement sur la communication et estiment que cette réflexion doit être menée pour tout nouveau projet.
- * Cette fiche sera intégrée dans la fiche 29) Actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

28. Création d'une plateforme de conseils à la rénovation – énergie

Fiche supprimée

Commentaires

- * Les participants estiment que cette fiche fait doublon avec le Guichet de l'énergie.
- * Des permanences du Guichet de l'énergie ont déjà été organisées sur le territoire communal. De plus, un employé communal se consacre au sujet.

29. Actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité

Lot 2	IM
-------	----

Commentaires

- * Avant tout, il convient de soigner la communication.
- * Le recensement des arbres remarquables existe déjà et est régulièrement mis à jour.

Retenu

- * Mise en place d'activités de sensibilisation (énergie, biodiversité, environnement) :
 - Organisation de balades dans les villages de la commune à pied, à vélo ou cheval. C'est aussi une opportunité pour les clubs et associations de réaliser une activité. Ajouter des balises sur les balades existantes.
 - Installation de panneaux didactiques sur des terrains d'intérêt biologique. Le but est de sensibiliser les enfants, les habitants à ne plus détruire l'écosystème et protéger les habitats naturels.
 - Poser des panneaux didactiques sur la faune et la flore le long des voies lentes.
 - Végétalisation des cours d'école, permettant aux enfants d'avoir plus de contact avec la nature. Les enfants pourraient participer et même planter eux-mêmes.
 - Amener les enfants dans les fermes pour les sensibiliser.
 - Sensibilisation sur la biodiversité des jardins privés (ex : opération jardins ouverts).
 - Proposer des ateliers (via la Maison rurale / PNHSFA).
 - Créer des zones d'observation de la faune et de la flore (ex : aux Forges).
 - Créer des balades thématiques sur la nature (ex : sur les canards à l'étang de Thibessart).
 - Établir des partenariats avec les écoles pour sensibiliser les enfants à l'eau.
 - Sensibiliser les conducteurs à utiliser des produits biologiques pour nettoyer leur voiture.
 - Veiller à la communication sur la question des déchets sauvages :
 - Utiliser les réseaux sociaux
 - Remettre un dépliant aux nouveaux habitants
 - Indiquer le numéro de l'agent constatateur dans les zones publiques, pour que les dépôts sauvages lui soient renseignés.
 - Voir l'impact des bâches avec des vaches mangeant des canettes.



- * Actions consolidant la résilience du territoire

Plantations

- o Plantation de haies et organisation de leur taille
- o Avoir une taille plus raisonnée des espaces publics le long des routes
- o Clôture verte autour du parc d'activités économiques (entourer le parc d'une clôture verte d'arbres, de préférence des conifères pérennes (comme des sapins Douglas, espèce assez résistante aux scolytes). (Ajout projet 59)
- o Plantations d'arbres le long de certaines voiries en lien avec les riverains
- o Protection des arbres remarquables.

Gestion de l'eau

- o Lutte contre les inondations ou réduction des impacts des sécheresses (en lien avec le projet 30 la gestion durable de l'eau)
- o Imposer des exigences plus fortes dans les permis d'urbanisme (citerne d'eau, ...)
- o Envisager la mise à disposition de points d'eau (fontaines, ...) accessibles aux agriculteurs en période de sécheresse
- o Mettre en place des actions de réduction de la consommation de l'eau (toilettes sèches, ...)
- o Favoriser l'installation d'un car wash sur le territoire communal

Ressources et propreté

- o Équiper l'éclairage public de lampes LED.
- o Mettre des poubelles près des espaces de convivialité et veiller à leur gestion.

Non retenu

- * Réduction de la production de CO₂ (en lien avec le projet 28) : trop vague et lié au PAEDC.
- * Remettre l'éclairage par énergie solaire ???
- * La poursuite de l'amélioration du réseau d'eau (assainissement, distribution, égouttage en lien avec projet 53 « Réseau d'égouts » ajouté sur la plateforme) : le territoire est majoritairement en zone d'assainissement autonome et des projets de stations d'épuration sont déjà prévus.

30. Action en faveur d'une gestion et d'une consommation durable de l'eau

Lot 3	IM
-------	----

Commentaires

- * Avant tout, il convient de soigner la communication et d'informer au mieux.

33. Soutien à la promotion des circuits-courts et des commerces de proximité

Lot 1	IM
-------	----

Commentaires

- * Les participants sont clairement favorables aux initiatives en cours de lancement (Bettie, Bled).
- * Ils estiment que la promotion des circuits-courts fait partie des missions de l'ADL.
- * Le PNHSFA mène également des projets relatifs aux produits locaux et à leur promotion.
- * Cette fiche pourrait éventuellement viser davantage le soutien à l'économie locale et aux circuits-courts.

Retenu

- * Inciter les personnes intéressées de s'inscrire aux GAC existants d'Anlier et Neufchâteau, promouvoir l'antenne Bettie quand elle existera, ainsi que les BLED.
- * Prévoir des partenariats de certains producteurs locaux avec le Spar, pour la promotion des produits locaux.
- * Donner plus de visibilité aux initiatives existantes : communiquer davantage et faire des campagnes de promotion.

Non retenu

- * Il ne semble pas pertinent de créer un GAC au niveau local, vu ce qui existe déjà à proximité.
- * La relance des petits commerces de village dépend de l'initiative privée et nécessite une certaine rentabilité. « Chez Paulette » a fermé ses portes ; il faut éviter de reproduire cet échec.
- * Lancement de potagers ou de vergers partagés : pourquoi faire porter ces projets par des associations ? Ils concernent des personnes motivées. Il est toujours possible de s'intégrer dans le potager du Stria.

35. Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives

Lot 3	M
-------	---

Commentaires

- * Les participants craignent que le projet de plateforme de séchage du bois soit fort conséquent (projet transcommunal, nécessite une étude préalable).
- * De plus, ils n'identifient pas à l'heure actuelle d'autre site propice à l'installation d'un réseau de chaleur. Cette réflexion devra être approfondie, notamment avec la Commune.

Propositions d'ajouts

(en fonction des potentialités communales)

- * Favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits agricoles (pas sur des terrains) ou éventuellement sur le futur parking de covoiturage.
- * Compléter les installations photovoltaïques avec de l'hydroélectricité là où c'est possible.
- * Créer des communautés d'énergie.

36. Création d'un atelier rural de type pépinière d'entreprises

Lot 2	M
-------	---

Commentaires

- * Il est intéressant de regrouper des artisans à un seul endroit, pour pouvoir accéder à divers services et assurer leur visibilité.
- * Mais y aura-t-il suffisamment de demandes ? Des artisans d'autres communes pourraient se montrer intéressés par ce type de structure. Il conviendrait d'analyser les expériences existantes, pour identifier les clés de la réussite (exemple de la Croix d'Or à Martelange).
- * Le coworking ne semble pas une piste intéressante pour le moment.
- * Les participants ne sont pas convaincus par un projet mixte (atelier rural + logements à l'étage).

Retenu

- * Création d'un atelier rural, de type pépinière d'entreprises, à l'attention des artisans.
- * Localisation : à Léglise village.

60. Parc de Vlessart

Lot 3	M
-------	---

Commentaires

- * Vlessart est un village ouvert, avec un paysage intérieur unique. Il est important de conserver cette caractéristique et de faire en sorte de ne pas construire cette cuvette.
- * Afin de contrer le projet de lotissement à cet endroit, des habitants y ont acheté des parcelles.
- * Cette fiche pourrait constituer un projet plus complet ou être scindée, pour éventuellement intégrer l'espace de convivialité dans la fiche 20.

Retenu

4 axes :

- * Aménagement d'une petite plaine de jeux, avec barbecue, bancs, ... près de l'arrêt de bus, rue Saint Aubin. Cela nécessitera l'acquisition d'une bande de terrain ; le propriétaire y serait favorable.
- * Remettre le ruisseau à ciel ouvert, jusqu'à la source.
- * Favoriser la biodiversité dans la cuvette.
- * À court terme, remettre la source en évidence, en remplaçant les tuyaux et en aménageant une petite fontaine (ex : comme ce qui a été fait à Winville par les ouvriers communaux).

Table D

11. Création d'une salle polyvalente à Léglise

Lot 1	M
-------	---

Commentaires :

- * Activités envisagées dans la salle : activités culturelles (théâtre, ...), concerts, cours de musique, festivités de petite et grande ampleur (300-400 personnes) avec équipement adéquat (une cuisine professionnelle avec chambre froide pour les producteurs locaux), locations privées, ...
- * Il s'agit ici d'un projet à budget très élevé. Projet distinct de celui de l'aménagement de la place du marché pour obtenir deux subsides.
- * Exemple inspirant : maison rurale entre Bellefontaine et Tintigny.
- * **A réfléchir avec le masterplan en cours d'étude.**

17. Soutien au secteur associatif — bénévolat

Fiche supprimée

Commentaires :

- * Les membres de la CLDR sont d'accord sur le fait que la commune propose pas mal de services pour soutenir les associations.
- * **Pour les besoins plus spécifiques des clubs des jeunes, les membres suggèrent de voir directement avec eux.**
- * Les associations pourraient être davantage soutenues par la mise en place d'un budget participatif >>> projet n°19.
- * **Piste d'action « Fédération d'associations villageoises et de clubs des jeunes pour faciliter la mutualisation et les liens » > à intégrer dans la fiche de Cohésion sociale**

Non retenu :

- * Selon les membres de CLDR, l'achat groupé de matériel supplémentaire ne fonctionnera pas. Les associations ont déjà accès à un minimum de matériel (tables). Lors d'évènements, la commune soutient et les ouvriers communaux installent le matériel en commun. Pas besoin de plus. En plus du matériel, les associations (sportives et non sportives) reçoivent un subside communal annuel.
- * Le développement d'une plateforme/d'un système de bénévolat au niveau communal pour favoriser l'entraide a déjà été testé mais a été abandonné en raison de sa trop faible utilisation.

18. Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale

Lot 3	IM
-------	----

Retenu :

- * **Accueil des nouveaux Habitants** : Par rapport à ce qui est ressorti précédemment dans les consultations : « Mise en place d'actions de sensibilisation des nouveaux arrivants au cadre rural des villages, par exemple avec l'organisation d'échanges et d'information entre nouveaux habitants et agriculteurs » >>> les membres de CLDR clarifient cette idée en proposant de créer quelque chose pour accueillir les nouveaux habitants.
 - o Cela pourrait être sous forme d'un évènement inspiré de « Vis ma vie » où les nouveaux habitants feraient le tour des commerces de Léglise pour découvrir quels acteurs sont sur le territoire ainsi que leur quotidien (pour le volet économique).
 - o Ils pourraient également recevoir un dossier de bienvenue avec par exemple la charte du monde rural + lister toutes les choses essentielles à savoir quand on arrive sur la commune.
- * **Fédération d'associations villageoises** et de clubs des jeunes pour faciliter la mutualisation et les liens » > à intégrer dans la fiche de Cohésion sociale. L'organisation d'excursions et de jeux intervillages sont des moyens d'actions pour y arriver.

→ Fiche à développer en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale

Non retenu :

- * Le projet « Diffusion de la charte du monde rural existante pourrait prendre place dans le projet n°3 « Amélioration de la communication sur le territoire communal ».

19. Mise en place d'un budget participatif

Lot 1	IM
-------	----

Commentaires :

- * Avec l'objectif de soutenir le monde associatif et les projets renforçant la cohésion sociale.
- * Budget ???

22. Aménagement d'un espace extérieur récréatif, naturel et intergénérationnel à Les Fossés

Commentaires :

Lot 3	M
-------	---

- * Le projet a du sens car beaucoup d'enfants sur Les Fossés.
- * Pour sa localisation, cela pourrait être la zone verte en trapèze à côté / devant l'école. C'est environ 8,5 ares.



- * Au niveau du contenu, un terrain multisports pourrait y prendre place.
- * Attention à la sécurité !
- * Budget : modéré
- * FP à part entière ou à insérer dans la fiche n°20

32. Aménagement de la place du marché à Léglise

Lot 1	M
-------	---

Commentaires :

- * Public cible : les forains (stationnement pendant la kermesse), le marché du terroir (une partie de l'année), les habitants de la commune, ...
- * L'aménagement doit être polyvalent.
- * Une structure couverte pourrait être envisagée sur la place (qui servirait aux producteurs locaux pour vendre leurs produits par exemple). Attention à la hauteur, si les forains stationnent à cet endroit pendant la kermesse, les caravanes des forains, ainsi que les producteurs avec leur véhicule lors des marchés doivent pouvoir passer en dessous.
- * Cette place serait équipée en électricité pour le marché du terroir et les forains lors de la kermesse.
- * Les membres de CLDR insistent sur un aménagement sobre et intégré.
- * Il s'agit ici d'un projet à budget très élevé // projet pour activités économiques.
- * Les membres de CLDR ont cité Florenville comme exemple inspirant.
- * **A réfléchir avec le masterplan en cours d'étude par la commune.**

34. Accompagnement et soutien aux agriculteurs locaux

Fiche supprimée

Non retenu :

- * Différentes pistes ont été suggérées pour soutenir davantage l'agriculture et la production alimentaire locale :
 - Le soutien aux activités de maraichage (légumes/fruits) en aidant les porteurs de projet à se lancer (salarié communal ou indépendant) : **pour autant qu'il y ait des personnes motivées à se lancer. Cela ne dépend pas de la commune ni de la CLDR.**
 - Utilisation des produits locaux dans les cantines scolaires et services communaux (ainés, crèches) : **c'est compliqué avec les règles des marchés publics. Pour information, la Province est actuellement en train de se pencher sur le sujet pour trouver des solutions.**
 - Actions pour favoriser l'accès à la terre (achats et locations) pour les agriculteurs locaux à des prix abordables : **déjà fait par Terre en vue.**

Commentaire

- * Au niveau de cette fiche, beaucoup d'actions sont déjà développées par la Commune et le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.
- * Certains points pourraient être intégrés dans la fiche (31) Mise en place d'actions favorisant des pratiques sylvicoles et agricoles qualitatives.

38. Développement de l'offre culturelle locale

Lot 1	IM
-------	----

Commentaires :

- * Le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles est limité. Il pourrait être intéressant pour la commune d'obtenir une extension de territoire. Pour se rallier à qui ? Cela dépend des villages. Les centres culturels de Rossignol, Habay et Neufchâteau sont cités, ainsi que la Maison de la culture d'Arlon.
Possibilités de financement au niveau matériel et engagement de personnel. **Cela pourrait être une piste pour perdurer les postes du tiers-lieu (les chargées de mission sont pour l'instant financées par l'appel à projets Tiers-lieu.**
En lien avec le projet de création d'une salle polyvalente à Léglise (11).
- * Pour la mise en œuvre des actions de cette fiche, les chargées de mission du tiers-lieu sont un acteur incontournable.
- * Au niveau prêt de matériel culturel, possibilité de demander à la Province.

Retenu :

- * Création d'un club de lecture
- * Développement de cours de langues
- * Développement du scolaire et du parcours artistiques (PECA) dans les écoles et pour la jeunesse
- * Une formation musicale facilement accessible pour tous dès le primaire (développer une collaboration avec les académies de musique voisines pour proposer des cours de formation musicale reconnus par la FRW (et éventuellement organiser le transport pour un regroupement des écoliers des différentes implantations scolaires le mercredi après-midi par exemple).
- * **Organisation d'un évènement annuel organisé par l'administration communale (type portes ouvertes)**
- * Développement de créations collectives et citoyennes
- * Mise en place de mini pôles culturels dans les villages : chapelle Assenois, ancienne école de Les Fossés, ...

Non retenu

- * **Rendre les actions développées par le Tiers-lieu plus visibles >>>** Dans la fiche « Amélioration de la communication sur le territoire communal », ajouter une action :

47. Développement de mesures et d'outils urbanistiques afin de préserver le cadre rural

Fichée initiale séparée en deux nouvelles fiches :

Commentaires :

- * Le projet de l'hôpital d'Houdemont est à prendre en compte, car il va amener beaucoup de changements.
- * Les actions suivantes seront reprises dans le SDC :
 - o Limiter les blocs à appartements
 - o Conserver le style/caractère ardennais
 - o Actualiser le plan de secteur tout en y maintenant les zones agricoles
 - o Mise en place d'action pour lutter contre les chancre dans les villages
- * Faire connaître la charte du monde rural existante est reliée à la fiche communication.

Retenu :

- * Les membres seraient d'avis de dégager deux projets de cette fiche :

47.a. Aménagement des entrées de village

Lot 2	M
-------	---

- o **Aménagement des entrées de village** : projet matériel mais qui n'atteindra pas un énorme budget. L'idée c'est de créer une identité en aménageant/sécurisant les entrées de village. L'entretien doit être **facile**.

47.b. Réflexion sur les nouvelles formes de logement

Lot 2	IM
-------	----

- o **Réflexion sur les nouvelles formes d'habitat** (projet immatériel). Et non plus « Soutien au développement des nouvelles formes d'habitat (habitat léger, insolites, groupés) ». Les membres de CLDR interrogés ne sont pas très favorables à l'habitat léger. Ce n'est pas toujours durable. Peut-être réserver ce type d'habitat plutôt pour des logements insolites. S'il faut réfléchir à des solutions de logement pour les jeunes,

l'idée serait plutôt de concevoir des logements modulables et qualitatifs qui tiennent vraiment dans le temps (maisonnettes en bois, logement kangourou, ...)

48. Aménagement de la place au centre de Léglise

Lot 2	M
-------	---

Commentaires :

- * Le besoin de l'aménagement de cette place est toujours d'actualité. Il faut qu'il soit le plus modulable possible. Les membres de CLDR proposent de le verdir davantage, l'envisager comme le petit poumon vert du village de Léglise. Il faut de l'électricité (notamment pour la kermesse).
- * Acteurs potentiels : la kermesse (les forains iraient se garer sur la place du marché également équipée en électricité), l'Office du tourisme, la brasserie (pour des concerts ?), le restaurant, villageois (quand ils se promènent simplement dans le village).
- * Au niveau de la mobilité, il faut sécuriser davantage le tournant près de la poste et créer un maximum de parkings.
- * Il s'agirait ici de petits aménagements simples avec des prix modérés // projet pour favoriser la cohésion sociale.
- * Il faut absolument régler les problèmes d'égout.
- * Il faudra rendre l'espace davantage visible, car pour l'instant peu de personnes sont au courant qu'il existe un espace récréatif (projet « ma ruralité »).
- * **A réfléchir avec le masterplan en cours d'étude par la commune.**

24. Aménagement d'un espace de convivialité extérieur récréatif à Louftémont

Lot 3	M
-------	---

50. Poursuite de l'aménagement du centre de Louftémont

>>> à creuser

Lot 3	M
-------	---

En résumé

5 projets sont déjà en cours de réalisation ou en projection à très court terme. Ceux-ci seront donc intégrés au lot 0.

5 projets, n'ayant plus de contenu suffisant ou étant liés à d'autres actions, sont intégrés dans les d'autres fiches projets.

D	34	IM	Accompagnement et soutien aux agriculteurs locaux (fusionnée avec 31)
D	17	IM	Soutien au secteur associatif Bénévolat (intégrée dans la 18 et la 19)
C	27	IM	Développement de l'économie circulaire et de la lutte contre les déchets (fusionnée avec 29)
A	43	IM	Renforcement de la promotion touristique de la commune (intégrée dans d'autres FP)
C	8	M	Création de logements intergénérationnels (fusionnée avec la 7)

Le projet (47) « Développement de mesures et d'outils urbanistiques afin de préserver le cadre rural » a été divisée en deux projets distincts :

- 47 a : aménagements des entrées de village
- 47b : réflexions sur les nouvelles formes de logement

Au total, 42 projets sont donc retenus.

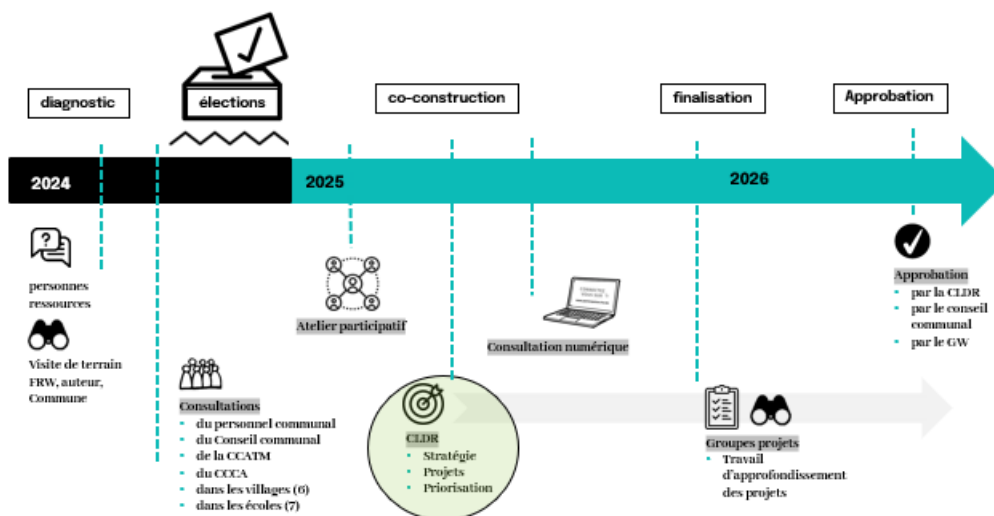
La priorisation provisoire étant :

- 9 projets en lot 1
- 12 projets en lot 2
- 21 projets en lot 3

! Cette priorisation sera revue lors de la prochaine réunion de CLDR#4 le 23 juin 2025 afin de programmer les groupes de travail « projets » pour approfondir les projets prioritaires qui seront organisés en septembre et octobre 2025.

SUITES

Prochaines étapes



- Lors de la prochaine réunion, nous travaillerons à la définition d'un ordre de priorité dans les projets.
- Il s'agira ensuite de préciser les projets lors de séances de travail spécifiques (GT « projets ») afin d'aboutir à des fiches-projets plus complètes en octobre 2025.

Calendrier des réunions

Patrick Lapraille, Président de la CLDR, clôture la réunion et rappelle la prochaine rencontre avant l'été.

<p>Lu. 23/06 MDV de Volaille</p>	<p>CLDR#4 : Choix et priorisation des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ sur base des résultats plateforme ⇒ Choix des projets / Analyse faisabilité ⇒ Première priorisation >>> organisation des GT projets (octobre 2025) 	
---	--	---



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Alisée LEQUEUX | Clémentine DESCAMPS
 Agents de développement

ANNEXE

Liste de présences 02/06/2025

Participants (23)

	NOM	PRÉNOM	Statut CLDR	VILLAGE
M.	BALTUS	Nicolas	Citoyen	Behême
Mme.	BERTRAND	Patricia	Citoyen	Vlessart
M.	BODESSON	Jean-Philippe	Citoyen	Assenois
M.	BREUSKIN	Frank	Citoyen	Léglise
M.	COLLIN	Julien	Citoyen	Mellier
Mme.	DE HALLEUX	Lisa	Citoyenne	Nivelet
M.	DEREMIENS	Michel	Citoyen	Léglise
M.	FOURNY	Vincent	Elu	Les Fossés
Mme.	FOURNY	Laëtitia	Citoyenne	Thibessart
Mme.	GILLET-GENIN	Aurélie	Citoyen	Mellier
M.	GODARD	Sébastien	Citoyen	Ebly
M.	HANSENNE	Philippe	Citoyen	Gennevaux
Mme.	HOFFMAN	Bernadette	Citoyenne	Vlessart
Mme.	HOUZE	Nathalie	Citoyenne	Mellier
Mme.	JEAN	Isabelle	Citoyenne	Mellier
M.	LAMBERT	Yves	Citoyen	Léglise
M.	LAPRAILLE	Patrick	Elu	Léglise
Mme.	MAQUET	Myriam	Citoyen	Ebly
M.	MEURISSE	Aymeric	Citoyen	Bernimont
Mme.	PAULY	Mélanie	Citoyen	Mellier
M.	POUPIER	Geoffrey	Citoyen	Vaux-les-Chêne
M.	REYTER	Donovan	Citoyen	Mellier
Mme.	ROBERT	Francine	Citoyen	Gennevaux

Invités (5)

Mme.	DESCAMPS	Clémentine	FRW	
M.	GUSTIN	Stéphane	Echevin	
Mme.	LEQUEUX	Alisée	FRW	
Mme.	LOTTEN	Anaïs	Impact	
Mme.	ORBAN	Sophie	FRW	

Excusés (9)

	NOM	PRÉNOM	Statut CLDR	VILLAGE
Mme.	BARCHON	Valérie	Elue	Behême
Mme.	COLLARD	Martine	Echevine	Chêne
M.	DE WEERDT	Wouter	Citoyen	Vlessart
M.	GELENNE	Alexandre	Citoyen	Louftémont
Mme.	GERARD	Evelyne	Elue	Habaru
Mme.	HAUTECOURT	Marie-Hélène	Citoyen	Maisoncelle
Mme.	LEJEUNE	Laure	Citoyenne	Les Fossés
Mme.	LEROY	Annie	Citoyenne	Louftémont
M.	SON	Frédéric	Citoyen	Louftémont